

FICHE DE FONCTION

LEADER D'EQUIPE – SERVICE ESPACES VERTS

MISSIONS GENERALES :

- Assurer l'entretien général des espaces verts et naturels des clients (particuliers, entreprises ou collectivités) dans le respect de la qualité écologique et paysagère des sites.
- Assurer des travaux de plantation et de création
- Réaliser l'entretien de 1er niveau et le suivi des équipements et matériels mis à disposition.

PRINCIPALES ATTRIBUTIONS :

Placé(e) sous l'autorité du/ de la Responsable d'activité Espaces Verts, vous assurez les missions suivantes :

- **Entretien général & travaux de plantation de création :**
 - Assure l'entretien des surfaces en herbe et des allées
 - Entretient les massifs, jardinières, végétaux, arbres et arbustes
 - Traite et apporte les engrais nécessaires
 - Protège les plantations
 - Effectue des travaux de débroussaillage
 - Définit les espaces et prépare les sols pour les travaux de plantation et création
 - Crée les nouveaux espaces verts
- **Entretien du matériel à disposition :**
 - Utilise les produits et les matériels d'entretien et de nettoyage
 - Entretient, nettoie et réalise le suivi du matériel mis à disposition
 - Détecte les dysfonctionnements du matériel utilisé, prévient son supérieur hiérarchique en cas de panne ou de casse.
- **Organisation du travail :**
 - Met en place les actions nécessaires pour assurer les prestations dans les délais et les conditions prévues au cahier des charges
 - Met en pratique les techniques : préparer, planifier, organiser concrètement le travail de ses opérateurs en fonction de chaque poste de travail
 - Garantit l'activité de son équipe en termes de quantité, qualité, délai
 - Suggère des axes d'amélioration dans le domaine de l'organisation.
- **Gestion du personnel :**
 - Maintient l'esprit d'équipe et contribue à améliorer le climat social
 - Fait respecter le Règlement Intérieur (horaires, tenues, comportement...)
- **Communication**
 - Remonte les informations sur les difficultés rencontrées au supérieur hiérarchique
- **Qualité et sécurité :**
 - Garantit la qualité des services en veillant au respect des procédures
 - S'assure du bon fonctionnement des équipements et fait appel au technicien de maintenance en cas d'écart observé
 - Contrôle en permanence la sécurité des personnes et des biens